

AÉROPORTS ET BIODIVERSITÉ

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « LA BIODIVERSITÉ SUR LES AÉROPORTS »



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Direction générale de l'Aviation civile - Service technique de l'Aviation civile

www.stac.aviation-civile.gouv.fr

STAC

Diversité écosystémique



Diversité spécifique



Diversité génétique

LA BIODIVERSITÉ, COMMENT EST ELLE DÉFINIE ?

Le mot biodiversité est issu de la contraction des mots biologique et diversité. Que cache cette notion apparue dans les années 1980 ?

La biodiversité est l'ensemble des êtres vivants, micro-organismes, plantes, champignons et animaux. Ce sont aussi les interactions qui les relient entre eux et avec le milieu où ils vivent.

La biodiversité est donc un concept beaucoup plus vaste que la simple collection d'espèces animales et végétales : c'est la diversité de la vie à tous ses niveaux d'organisation, du gène aux espèces et aux écosystèmes. Ces niveaux connaissent une dynamique et des interactions permanentes et sont le cadre de l'évolution du vivant.

Diversité écosystémique

La diversité des milieux de vie à toutes les échelles : des océans, prairies, forêts... au contenu des cellules en passant par les mares et les arbres.

Diversité spécifique

La diversité des espèces qui vivent dans ces milieux, qui sont en relation les unes avec les autres et avec leurs milieux de vie. Il y a actuellement environ 2 millions d'espèces connues et on estime qu'il en existe entre 10 et 20 millions.

Diversité génétique

La diversité des individus au sein de chaque espèce : chaque être vivant a des caractéristiques génétiques uniques.

Sur ces trois aspects de la biodiversité, la majorité des exploitants d'aéroport retiennent les éléments pertinents.

100% des gestionnaires d'aéroport citent la diversité spécifique dans leur définition de la biodiversité, **48%** y ajoutent la notion d'écosystème.

La notion de diversité génétique n'est pas abordée.

1

75 % DE SURFACES
« NATURELLES »
SUR UN AÉROPORT ²



2000 espèces **différentes de flore et de faune** ³

200 espèces d'**oiseaux** ³

24 espèces de **chauve-souris** ³

1000 espèces de **plantes** ³

35 espèces d'**orchidées** ³

COMMENT LA BIODIVERSITE EST-ELLE PERÇUE PAR LES GESTIONNAIRES D'AÉROPORT ?

La biodiversité est présente sur tous les aéroports. Comment les gestionnaires d'aéroport l'appréhendent-ils ?

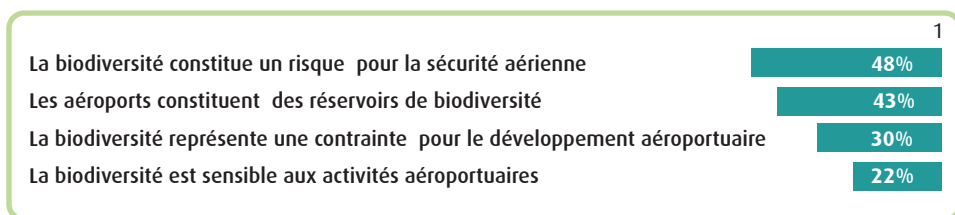
Compte tenu de la réduction des habitats naturels autour d'un bon nombre d'aéroports (urbanisation, agriculture), ces derniers deviennent de véritables zones refuges pour la faune et la flore et constituent ainsi des réservoirs de biodiversité à l'échelle du territoire.

En effet, avec une surface constituée d'environ 75% d'espaces verts, variant de quelques hectares à plusieurs milliers d'hectares, les aéroports accueillent une biodiversité ordinaire et remarquable.

Cette biodiversité interagit avec les activités aéroportuaires :

- elle peut être à l'origine d'un risque direct pour la sécurité aérienne (collisions animalières) mais peut également constituer une solution pour prévenir et gérer ce risque (gestion du couvert végétal),
- elle est prise en compte dans les projets d'aménagement (obligation réglementaire) et présente une plus-value lorsqu'elle est intégrée au schéma de développement aéroportuaire,
- elle est sensible aux pollutions et nuisances aéroportuaires.

Les gestionnaires d'aéroport appréhendent chacun de façons différentes la biodiversité présente sur leur plateforme.



**56 % DES GESTIONNAIRES D'AÉROPORT
ONT MIS EN PLACE UN PROGRAMME
EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ¹**



COMMENT LES GESTIONNAIRES D'AÉROPORT AGISSENT-ILS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ?

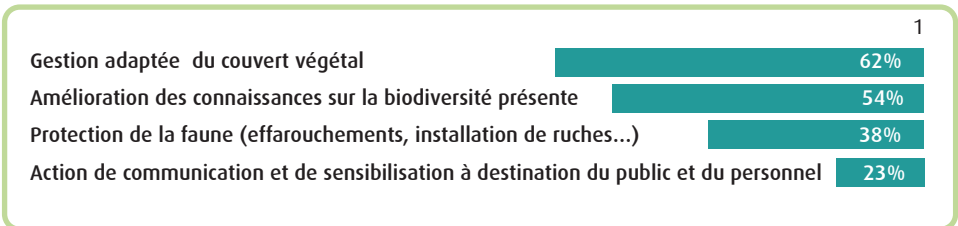
L'érosion de la biodiversité implique une prise de conscience et de responsabilité de chacun. Comment les exploitants d'aéroport peuvent-ils agir ? Quelles sont les bonnes pratiques mises en œuvre ?

L'acquisition et l'amélioration des connaissances sur la biodiversité présente sur l'aéroport via l'évaluation du risque animalier, la réalisation d'inventaires naturalistes ou la science participative sont un préalable à la définition d'un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

Ce préalable permet de mettre en place une gestion raisonnée du couvert végétal adaptée au risque animalier et aux espèces présentes, en ajustant la période d'intervention, la hauteur de coupe, le choix des semences... D'autres actions telles que l'installation de ruches peuvent être mises en place en fonction de la biodiversité présente sur la plateforme et des enjeux de sécurité aérienne. La communication et la sensibilisation du public accompagnent ces mesures.

Pour concilier la biodiversité et la sécurité aérienne, les aéroports mettent en place l'effarouchement des espèces animales dangereuses pour la sécurité aérienne, dans le cadre de la prévention du risque animalier. En évitant la collision, l'aéronef est protégé (et les vies humaines) mais également l'animal. Outre assurer un objectif de sécurité, les exploitants participent donc activement à la préservation des espèces animales.

Plus de la moitié des exploitants d'aéroport agissent en faveur de la biodiversité à travers différentes actions.



QUEL EST LE RÔLE DU STAC ?

Engagé depuis plusieurs années au sein de la DGAC, le STAC œuvre au quotidien à la conciliation de la biodiversité avec la sécurité aérienne, notamment au travers de :

- La diffusion des connaissances
- La réalisation d'études
- L'appui technique aux différents acteurs du transport aérien

Pour en savoir plus



Contact :

service technique de l'Aviation civile
Division environnement
01 46 59 83 00
stac-biodiversite-bf@aviation-civile.gouv.fr
www.stac.aviation-civile.gouv.fr

¹ *Enquête sur la prise en compte de la biodiversité par les gestionnaires d'aéroport, Note d'Information Technique, STAC, Janvier 2018 (Données issues des réponses au questionnaire « La biodiversité sur les aéroports » diffusé en décembre 2016 et janvier 2017)*

² *Moyenne calculée sur un échantillon de 80 aérodromes membres de l'UAF*

³ *Données HOP Biodiversité, septembre 2018 (www.hopbiodiversite.com)*

Janvier 2019

Conception : STAC/SINA groupe Documentation et diffusion des connaissances (DDC)

Crédits photos : © couverture Richard METZGER, page 2 Véronique PAUL (en haut), Richard METZGER (en bas), page 4 Nathalie SCHWEIGERT (en haut, à gauche), Richard METZGER (à droite), page 6 Richard METZGER

service technique de l'Aviation civile
CS 30012
31, avenue du Maréchal Leclerc
94385 BONNEUIL-SUR-MARNE CEDEX
Tél. 33 (0) 1 49 56 80 00
Fax 33 (0) 1 49 56 82 19